



SEMINAIRE DE RENTREE

DES PRESIDENTS DE LIGUES ET

DE COMITES REGIONAUX SPORTIFS

DE PICARDIE

Samedi 16 septembre 2006
au CREPS de Picardie à Amiens

**SEMINAIRE DE RENTREE DES PRESIDENTS
DE LIGUES ET DE COMITES REGIONAUX SPORTIFS
DE PICARDIE**
Samedi 16 septembre 2006 au CREPS de Picardie à Amiens

Accueil – Ouverture : par Eric Morel, Président du CROS de Picardie

Introduction générale et présentation de la journée par André de Saint-Martin, vice-Président du CROS de Picardie en charge de la formation et l'emploi.

Programme :

- **Limites entre dédommagement et rémunération dans les associations sportives :**
Christian TASSART, Inspecteur URSSAF
- **Projet d'accompagnement des structures sportives dans une logique de développement :**
Claire BIZET, chargé de mission C2RA
et André de SAINT-MARTIN, Vice-Président du CROS
- **Sports de nature :**
Daniel PIPART, Vice-Président du CROS
- Robert d'ARTOIS, Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports
- **Union européenne, financements communautaires et sport : nouvelles perspectives à partir de 2007 :**
Mathieu FONTENEAU, CNOSF / Bureau de liaison
- **Antenne médicale du CREPS :**
Michel PIRAME, Médecin du CROS de Picardie
et Bertrand CARON, Médecin du CREPS de Picardie
- **Point Convention Collective nationale du Sport :**
André de SAINT-MARTIN, Vice-Président du CROS
- **Echanges Franco-Allemand (Picardie / Thüringe) :**
Eric MOREL, Président du CROS
- **Foire Exposition de Picardie 2007 :**
Eric MOREL, Président du CROS
- **Clôture**

Limites entre dédommagement et rémunération dans les associations sportives

Christian TASSART
Inspecteur URSSAF

Définition du travail dissimulé :

Le travail dissimulé concerne deux types de cas :

- La dissimulation d'activités : ne concerne pas les associations
- La dissimulation d'emploi salariés : amalgame de statuts entre bénévolat et salarié.

Les risques encourus sont surtout civils pour récupérer les cotisations dues. Les associations sont rarement poursuivies en pénal.

En terme de procédure pour une association, l'emploi doit passer par :

- La DUE : déclaration unique d'embauche
- Une fiche de paie

Les règles de paiement des cotisations sont peu onéreuses. Il existe plusieurs systèmes :

- La franchise
- La base forfaitaire
- Le salaire réel

Bénévolat :

Le bénévole est par définition quelqu'un qui n'est pas rémunéré mais possibilité de le dédommager. Toute indemnisation doit être justifiée.

La possibilité de se référer à la notion de lien de subordination permet de préciser l'emploi salarié ou non.

Principe de solidarité financière :

Le responsable associatif a une obligation de vigilance envers un artisan par exemple.

Un moyen simple de rémunérer les salariés dans une association est le **CEA : Chèque Emploi Associatif** (www.cea.urssaf.fr, 0 800 1901 00)

Pour plus de renseignements :

Constat : Christian TASSART

Inspecteur URSSAF

36 rue du Général Leclerc

80029 AMIENS CEDEX 1

Tél. : 03 22 82 32 08

Fax : 03 22 82 49 08

Mél. : christian.tassart.amiens@urssaf.fr

**Projet d'accompagnement des structures sportives
dans une logique de développement**

Claire BIZET
chargé de mission C2RA

André de SAINT-MARTIN
Vice-Président du CROS



Proposition de plan d'accompagnement régional des associations du secteur sportif

Présentation

1. Le Dispositif national d'appui aux activités d'utilité sociale(petit rappel)
2. Bilan rapide des accompagnements réalisés dans le domaine sportif en Picardie
3. Présentation d'une démarche d'accompagnement au niveau régional
4. Quel accompagnement pour le secteur sportif picard?
5. Méthode/calendrier

1) Le dispositif national de soutien aux activités d'utilité sociale

Architecture du dispositif:

- Au niveau local : le DLA
- Au niveau régional: le C2RA
- Au niveau national : le CNAR

2) Petit bilan du dispositif en Picardie

Bilan réalisé au 1^{er} juillet 2006*:

173 structures bénéficiaires d'accompagnement au total

dont **59** associations sportives

(*chiffres issus de la base de données nationale Enée)

2) Bilan du dispositif Thématiques des accompagnements

Evolution de l'activité

- L'outil informatique (Collectif)
- L'association employeur (collectif)
- Accompagnement de développement

2) Bilan du dispositif Thématiques des accompagnements

Management Gestion des Ressources Humaines

- La relation employeur bénévole/salariés (collectif)
- Aide au recrutement



Organisation interne

- **Gestion quotidienne des Ligues (collectif)**
 - Optimisation gestion interne
 - Structuration /organisation des ressources humaines



Recherche de financements

- **Politique de sponsoring (collectif)**
- **Mécénat (collectif- en cours)**
 - Création de poste et développement d'activité
 - Pérennisation de poste emploi jeune



- Une réflexion par secteur d'activité
- En lien avec les têtes de réseaux associatives
- En complémentarité avec les DLA



Démarche:

- **Cerner une problématique: travail collectif**
- **Formaliser et proposer un plan d'accompagnement**
- **Mettre en place en place un comité de pilotage**



Les étapes du plan d'accompagnement:

- **Diagnostic:** Réaliser une étude pour cerner ce qui existe/ les besoins)
- **Accompagnement:** travail collectif avec un expert sur un plan d'action très concret (outils à créer, services pratiques à mettre en place pour répondre aux besoins...)



Les Sources:

- L'enquête réalisée par le CROS
- Le rapport de l'OREF
- Les accompagnements réalisés: attentes exprimées par les participants

4) Quel accompagnement pour le secteur sportif picard ?

L'objectif de l'accompagnement:

Apporter un soutien opérationnel aux clubs sportifs par la rationalisation et la mise en place de services pratiques au niveau des Ligues

5) Méthodologie et calendrier

Le diagnostic

- Listing des « services » proposés par le CROS et les Ligues aux adhérents
- Repérage des besoins au niveau local (sur un échantillonnage de clubs)

Méthodologie et calendrier

Travail collectif avec un expert

- Classer les besoins
- Réfléchir sur les réponses à apporter (quels services mettre en place, que pourrait-on mutualiser, à quel niveau, etc... ?)
- Formaliser un plan d'action

5) Méthodologie et calendrier

A l'issue de l'accompagnement:

Des DLA collectifs ou individuels peuvent être envisagés pour aider à la mise en place des actions préconisées

5) Méthodologie et calendrier

Les instances de validation:

- Création d'un comité de pilotage
 - CROS : nomme ses représentants
 - CNAR : Johann Cauet
 - C2RA: Claire Bizet
- Animation et travail de coordination: C2RA

5) Méthodologie et calendrier

Calendrier

2006

- Validation du projet (au plus tard le 30/09/06)
- Lancement du comité de pilotage : octobre 2006
- Réalisation du diagnostic: d'ici fin décembre 2006

5) Méthodologie et calendrier



Calendrier: (suite)

2007

- **Accompagnement: travail collectif avec un expert**
- **Formalisation d'un plan d'action**
- **Présentation officielle du plan aux partenaires: mai 2007**

3. DEVELOPPER LES COMPETENCES DES BENEVOLES

L'expérience du dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes (NSEJ) a prouvé que la formation des salariés ne suffit pas à pérenniser les emplois : il convient également d'agir fortement sur le **développement des compétences des employeurs**.

- Développer la capacité des bénévoles à **créer, gérer, manager et solvabiliser leurs emplois** (structuration de la fonction employeur), c'est-à-dire :
 - **Se penser comme employeur** et en percevoir toutes les implications :
 - ▶ Mettre en place une réelle organisation collective du travail (en priorité : définition de chacun des postes).
 - ▶ Se repérer dans un système de certification.
 - ▶ Distinguer formation professionnelle première et formation professionnelle continue.
 - ▶ Construire des plans de formation cohérents et adaptés aux besoins.
 - Se doter d'une **ingénierie de projets associatifs** :
 - ▶ Articuler l'activité de l'association aux autres " parties prenantes " du territoire (stratégie est souvent " autocentrée " sur l'organisation associative), prendre en compte les évolutions des pratiques et de la demande sociale.
 - ▶ Diversifier les activités et publics en fonction des besoins des territoires.
 - ▶ Construire des partenariats publics et privés.
- **Valoriser et reconnaître les compétences des dirigeants bénévoles**. Relayer les dispositifs de valorisation des expériences bénévoles, notamment dans le cadre des Points relais conseils (Livret du bénévole...).

Certaines initiatives très concrètes peuvent être prises pour favoriser le développement des compétences des bénévoles :

- ▶ Favoriser la participation au dispositif DLA/ C2RA, de consolidation des activités d'utilité sociale.
- ▶ Initier des appels à projet en direction du secteur associatif, notamment sur les activités socioéducatives et de plein air.
- ▶ Mettre en place, au côté des OPCA, un fonds de formation pour les bénévoles employeurs.

Sports de nature

Daniel PIPART Vice-Président du CROS

Les sports de nature sont un axe important de la politique du CROS de Picardie pour cette olympiade. Une trentaine de ligues et comités régionaux ont été identifiés.

L'activité du CROS dans ce domaine depuis deux ans porte en particulier sur l'animation de la commission régionale des sports de nature (CRSN) qui a été mise en place en novembre 2004.

Cette commission regroupe les représentants des ligues et comités régionaux. Au niveau départemental, des commissions départementales se mettent également en place.

Le travail se fait en coordination entre le niveau régional et le niveau départemental mais également avec les autres domaines du CROS tels que le haut niveau, la formation, ...

Fonctionnement de la CRSN

La commission se réunit une fois par an en plénière et ensuite en sous-commission par famille (air, eau, terre) ou par thème (charte de bonne conduite, ...). La première année a surtout eu pour objet pour les différents membres d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble. Plusieurs réunions se sont tenues à différents endroits de la région.

Une réflexion a été menée à partir du recensement des plans de développement des différentes disciplines sportives. La synthèse proposée par le CROS a été présentée lors des 2^{ème} rencontres régionales des sports de nature à Saint Valery sur Somme, début septembre.

Le mouvement sportif souhaite que cette synthèse qui porte sur la situation actuelle des sports de nature en Picardie et sur les projets de développement des différentes familles puisse être incorporée dans le futur Schéma régional des loisirs et des sports de nature (SRLSN).

Le SRLSN a été officiellement lancé lors de ces 2^{ème} rencontres. Le mouvement sportif est associé à ces travaux.

D'autres projets sont en cours au sein de la CRSN :

- ✓ La charte de bonne conduite
- ✓ L'élaboration d'un Agenda 21 régional
- ✓ L'organisation d'une Fête régionale des sports de nature, les 8 et 9 septembre 2007 à Verneuil et en Halatte. Une première réunion d'information se tiendra le 13 octobre sur place.
- ✓ La proposition d'organiser les 3^{ème} Rencontres régionales des sports de nature dans le cadre de la Fête régionale des sports de nature en 2007.
- ✓ ...

Robert d'ARTOIS
Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse
et des Sports

Le Directeur régional et départemental de la jeunesse et des sports présente un point d'étape, un an après sa prise de fonction dans la région. Il a fait connaissance avec les représentants des ligues, a assisté à plusieurs assemblées générales et essaiera de participer à celles qu'il n'a pas pu encore faire.

Il a relevé plusieurs points importants :

- Le **mouvement sportif picard** est déterminé avec des gens qui ont envie de travailler ensemble. Cela renforce la détermination des services de l'Etat d'être à ses côtés.

- **Formation**

Il existe plus de formation de perfectionnement que de formation de professionnalisation et d'encadrement. Ce constat provient peut-être du fait que le CREPS ne fonctionne pas encore à plein régime.

Il est important de professionnaliser l'encadrement.

En matière de diplôme Jeunesse et sports, les jeunes titulaires de BE ou de BP sont en emploi pour 87% d'entre eux.

La région manque de maître nageur mais les formations proposées ne sont pas remplies.

Il faut donc se mobiliser pour cette professionnalisation qui permet :

- ↳ de développer l'emploi des jeunes
- ↳ de développer les disciplines sportives

- **Prise de responsabilité des femmes dans les instances dirigeantes**

Il faut trouver des modes de fonctionnement mieux adaptés.

La prise de responsabilité des femmes dans les instances dirigeantes est une richesse dont le mouvement sportif ne doit pas se priver.

Prise de responsabilité des jeunes

Les jeunes dirigeants est la thématique de la journée Impulsion, Picardie pour le sport organisé le 3 novembre à Gauchy avec le Conseil Régional.

Il est important de :

- ↳ trouver les moyens d'ouvrir la porte aux jeunes.
- ↳ de mettre en place une stratégie d'accompagnement (logique de compagnonnage).

- **Satisfaction du travail en commun autour des sports de nature**

- ↳ Actuellement, la mise en place d'un schéma régional des loisirs et des sports de nature est nécessaire

- ↳ Dans cette ambition de développement de manière raisonnée les sports de nature, il faut souligner l'alliance de différents partenaires : le mouvement sportif, la comité régional du tourisme, le Conseil régional, les professionnels, les services de l'Etat, ...

Dans ce domaine, il fera son possible pour conserver deux personnes sur cette mission des sports de nature.

En conclusion, le Directeur régional remercie de la manière dont il a été accueilli par le monde sportif Picard et se félicite de pouvoir rencontrer les uns et les autres dans des relations franches, directes et conviviales.

**Union européenne, financements communautaires
et sport : nouvelles perspectives à partir de 2007**

**Mathieu FONTENEAU
CNOSF / Bureau de liaison**

Sport et financements européens à l'horizon 2007-2013

CROS Picardie – Amiens
16 septembre 2006

Fonteneau Mathieu
Chargé de mission Europe pour le CNOSF à Bruxelles

Sommaire

1. Relations Sport et Union européenne
2. Le bureau de liaison du sport à Bruxelles
3. Les politiques et interlocuteurs européens
4. Introduction générale sport et financements européens
5. Préparation de la période budgétaire 2007/2013
6. Contacts

Relations sport et Union Européenne

Pour certains, Bruxelles c'est ça:



Ou encore ça:



Relations sport et Union Européenne

Mais Bruxelles c'est aussi ça:



Le siège des institutions européennes



Relations sport et Union Européenne

État des lieux :

- 80% de la législation nationale est adoptée au niveau communautaire
- Le sport est le plus grand mouvement de citoyens au sein de l'UE
- Le sport reste une compétence des Etats membres (comme la jeunesse, l'éducation, la culture...)

Relations sport et Union Européenne

Les débuts de la relation sport/UE:

- Début de la construction européenne: pas de relation car manque d'une base légale pour le sport
- Le sport tombe sous l'application du droit communautaire (concurrence, marché intérieur, ...) dans la mesure où il constitue une activité économique
- Pas d'article mentionnant le sport dans le traité donc pas de politique ni de programme de financement européen « sport »
- Le sport, élément transversal, est toutefois concerné par de nombreux secteurs couverts par l'UE (éducation, emploi, développement régional, environnement...)
- Pour entrer dans les programmes de financement : **Le sport est un moyen pour parvenir à un objectif non sportif, il faut donc jouer sur cette transversalité**

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Relations sport et Union Européenne

- **Évolution de la relation sport/UE:**
 - 1990 : Début d'un dialogue / forum européen du sport
 - Réaction du sport : bureau de lobby allemand à Bruxelles en 1993
 - Commission européenne DG Education et Culture / unité sport (1996)
 - Rapport Pack en 1997 du Parlement européen : rôle de l'Union européenne dans le secteur du sport
 - Déclaration de Nice (2000) : prise en compte par les institutions européennes des valeurs éducatives du sport dans ses actions
 - Adoption de l'AEES le 19 décembre 2002 par le PE
 - Insertion du sport dans le projet de traité constitutionnel en 2003 parmi les compétences d'appui de l'UE (rejet en mai 2005)
 - **Jun 2006 : lancement par la Commission européenne d'un Livre Blanc sur le sport dans l'Union européenne (et sur ses spécificités)**

CNOSF 7 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Le bureau de liaison du sport

- Ouverture officielle: 1993
- Initié par:
 - La Confédération Allemande des Sports
 - Le Comité National Olympique Allemand
 - Les Confédérations Régionales des Sports allemandes
- Partenaire d'organisations sportives dès 1995:
 - CNOSF - France
 - BSO - Autriche
 - NOC*NSF - Pays-Bas
 - SLU - Finlande
 - NOCSC - Norvège
 - NOK-DIF - Danemark
 - RF - Suède
 - COE - Comités Olympiques Européens
 - Europe Air Sport
 - CCPR - UK depuis 2005

CNOSF 8 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Le bureau de liaison du sport

- **Pourquoi un bureau de liaison du sport ?**
 - Pas de compétence sport au niveau européen :
 - * Absence de soutien financier direct
 - * Peu de prise en compte des spécificités sportives par les politiques européennes (plus par méconnaissance de la part des institutions)
 - Deux objectifs principaux : lobbying et information

CNOSF 9 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Le bureau de liaison du sport

- **Activité d'information à l'attention du mouvement sportif:**
 - Veille : Recueillir, analyser et transmettre des informations sur les liens UE - sport aux organisations partenaires;
 - Organiser des conférences et séminaires ayant comme sujet "l'UE - Sport";
 - Conseil et aide à la mise en place de projets ;
 - Expertise

CNOSF 10 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Le bureau de liaison du sport

- **Activité de lobbying auprès des institutions de l'UE:**
 - Représenter les intérêts du sport dans les différentes politiques de l'UE;
 - Établir et élargir le contact permanent avec les institutions européennes;
 - Organiser les contacts partenaires / institutions européennes ;
 - Phase ultime : proposer des amendements

CNOSF 11 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Les politiques et interlocuteurs européens

- **Les institutions européennes :**
 - **Le Conseil européen** : réunion des chefs des gouvernements (depuis 1974)
 - **Le Conseil des Ministres**
 - * Réunions informelles, non institutionnalisées pour le Sport
 - **La Commission européenne**
 - * Direction générale "Education et Culture" (Commissaire : Jan Figel)
 - * Unité Sport
 - **Le Parlement européen**
 - * Commission Culture, Jeunesse, Médias, Audiovisuel et Sport (Chairman : M. Sifonakis)
 - **La Cour de Justice Européenne (CJCE)**
 - * un acteur central depuis la décision Bosman de 1995

CNOSF 12 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Les politiques et interlocuteurs européens

Les différentes DG de la Commission européenne pouvant avoir un lien avec le sport

Direction générale Éducation et culture
 Direction générale Emploi et affaires sociales
 Direction générale Politique régionale
 Direction générale concurrence
 Direction générale marché intérieur
 Service juridique
 Direction générale

CNOSF 13 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Introduction générale Sport et financements européens

Utilisation de matériaux révolutionnaires ?
DG Recherche - utilisation de l'énergie

Information ; communication UE autour de l'évènement ?
DG Société de l'information

Publicité constructive ?
DG Agriculture : stimuler la consommation de produits laitiers

Rénovation permettant une meilleure accessibilité aux personnes handicapées (égalité des chances)
DG Emploi et affaires sociales - Fonds social européen

Construction ?
DG Politique régionale

Gestion des déchets, recyclage performant
DG Environnement

Financement des Compétitions : **NON !!!**

CNOSF 14 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Introduction générale Sport et financements européens

- Il existe plus de 100 programmes de financement européen, couvrant l'ensemble des politiques communautaires
- Le sport peut potentiellement s'inscrire dans la plupart (voir brochure publiée par le CNOSF sur le financement européen et le sport – version 2005)
 - En particulier :
 - Education, Jeunesse et Culture
 - Fonds structurels (FEDER et FSE)
 - Environnement (EMAS)
 - Coopération et développement avec pays tiers (EUROPAID)
 - Egalité des chances
 - Recherche (PCRD)
 - Santé publique
 - ...
 - Le financement de certains projets est parfois étonnant...

CNOSF 16 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Préparation de la période budgétaire 2007 / 2013

- Perspectives financières générales pour l'ensemble de l'UE sur la période 2007/2013
 - Budget global de 866 milliards d'euros (+ 4 milliards depuis Mai 2006)
 - 36 % pour la politique de cohésion (fonds structurels), 1^{er} poste budgétaire à partir de 2007
 - Intégration explicite sur sport dans les programmes consacrés à l'éducation (Citoyens pour l'Europe)
 - Le calendrier d'adoption : début opérationnel au 01.01.2007 ; programmation en cours
- Perspectives financières générales pour la France sur la période 2007/2013
 - Un baisse de 25 % des fonds sur la politique de cohésion → 12,7 milliards d'euros (voir tableau de comparaison entre la période 2000-2006 et 2007-2013)
 - Une baisse généralisée à l'ensemble des « 15 » anciens Etats membres

CNOSF 16 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Préparation de la période budgétaire 2007 / 2013

- « Les financements européens : comment ça marche ? » ... à partir de 2007
 - Approche technique inchangée
 - 1) Déterminer le programme concerné et identifier les autorités de gestion compétentes (UE ou Etat membre)
 - 2) Si UE, voir si gestion centralisée par la Commission européenne (Education et Culture) ou dévolue aux Etats membres (Jeunesse, INJEP en France) NB: *Sélection des projets par appel à propositions*
 - 3) Si France (hypothèse FSE, objectif compétitivité rég. et empl.) :
 - Echelon national FSE : Ministère de l'Emploi (échelon CNOSF)
 - Echelon territorial FSE : Préfectures de région (SGAR) NB : *sélection des projets par un comité de sélection*

CNOSF 17 16septembre 2006

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Préparation de la période budgétaire 2007 / 2013

- « Les financements européens : comment ça marche ? » ... à partir de 2007
 - Approche tactique modifiée
 - 1) Quel que soit le dispositif (UE, national ou local), s'inscrire dans les objectifs définis par les documents de référence
 - Règlement communautaire et appel à propositions au niveau UE
 - CRSN au plan national
 - Programmes opérationnels au niveau régional (DOcup)
 - 2) Pour ce faire, systématiquement prendre contact auprès des autorités de gestion (Commission européenne, Etat, Préfectures de région, Länder ?)
 - ? : disparition du zonage, les enveloppes budgétaires sont très variables selon les régions, les priorités peuvent varier selon le diagnostic territorial réalisé

CNOSF 18 16septembre 2006

Les programmes consacrés à l'Education, la Jeunesse et la Culture

Le Programme Jeunesse 2000/2006

Le programme Jeunesse vise à favoriser la coopération dans le domaine de la jeunesse, par le biais :
de l'éducation et de la formation informelle,
des échanges de jeunes à l'intérieur de la Communauté et avec les pays tiers.

Types d'actions subventionnées :

Jeunesse pour l'Europe : échanges de groupes de jeunes à l'intérieur et en dehors de l'Union européenne

Service volontaire européen : participation à un projet local à l'étranger

Initiatives en faveur des jeunes conçues et mises en pratique par ces jeunes eux-mêmes

Actions conjointes : projets innovants communs aux secteurs de l'éducation informelle (programme jeunesse), de l'enseignement général (programme Socrates) et professionnel (programme Leonardo da Vinci)

Mesures d'accompagnements : soutien à la préparation ou au développement de projets et d'initiatives qui se situent dans le cadre du programme jeunesse

Le Programme Jeunesse 2000/2006 (suite)

Exemples d'application au sport

- Échange entre l'Office municipal de Ronchin (Nord-Pas-de-Calais) et la ville de Tirnaveni (Roumanie) autour du thème "*sport, dopage et alimentation*".
- Diverses missions ont conduit les jeunes de l'association « *Sport sans frontières* » en Roumanie, à Madagascar, au Maroc... afin d'acheminer du matériel sportif dans des structures sportives qui en sont dépourvues.

Contacts :

- **Coordination Nationale pour la France**
- Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
- <http://www.injep.fr/>
- **Commission européenne**
- DG Education et Culture
- youth@ec.europa.eu
- http://ec.europa.eu/youth/program/index_en.html

Les programmes consacrés à l'Education, la Jeunesse et la Culture à partir de 2007

– **Zoom** sur les moyens nouveaux proposés par le **Programme Citoyens pour l'Europe** (vote au Parlement européen le 21 mars 2006, confirmé en fin juillet 2006)

- Un budget minimal de 235 millions d'euros
- Ce futur programme se concentrera sur les actions suivantes :
 - Action I "Des citoyens actifs pour l'Europe"
 - Cette action implique les citoyens directement, ce que soit à travers les activités de jumelage des villes ou d'autres types de projets de citoyens.
 - Action II "Une société civile active pour l'Europe"
 - Cette action vise les organisations de la société civile au niveau européen, à travers, d'une part, un soutien structurel sur la base de leur programme de travail, et d'autre part, un soutien à des projets transnationaux.
 - Action III "Ensemble pour l'Europe" Cette action soutient des événements à haute visibilité, des études et des outils d'information, s'adressant au public le plus large possible à travers les frontières, ce qui rendra l'Europe plus tangible pour ses citoyens.

Les programmes consacrés à l'Education, la Jeunesse et la Culture à partir de 2007

– **Zoom** sur les moyens nouveaux proposés par le **Programme Citoyens pour l'Europe** (suite) :

Le sport comme outil de promotion de la citoyenneté européenne

- Le soutien apporté au Jumelage entre clubs comme activité développée dans le cadre des Jumelages des villes (mesure très favorable aux échanges entre citoyens européens)
- Le sport comme soutien aux mesures en faveur de la tolérance, lutte contre le racisme, l'intégration sociale

Les programmes consacrés à l'Education, la Jeunesse et la Culture à partir de 2007

Jeunesse en action, succède au programme JEUNESSE :
vise à développer chez les jeunes le sens de la responsabilité personnelle, l'esprit d'initiative, la solidarité, la citoyenneté et l'engagement actif au niveau local, national et européen.

Le programme contribuera également à améliorer les systèmes de soutien des activités des jeunes (continuité programme actuel).

Budget proposé : 1,128 MM d'euros (au lieu des 915 millions proposés par la Commission).

Les programmes consacrés à l'Education, la Jeunesse et la Culture à partir de 2007

Contacts :

Commission européenne
DG Education et Culture

- Sur l'ensemble des programmes à l'horizon 2007/2013 :
http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/newprog/index_fr.html
- Sur le programme consacré à la promotion de citoyenneté active :
http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/activecitizenship/index_fr.html

CNOSF / Bureau de liaison du sport
Mathieu FONTENEAU (jusqu'au 01.01.2007)
Sophie CHRIST
89, avenue de Cortenberg
B-1000 Bruxelles
E-mail : cnosf@eu-sports-office.org



- www.eu-sports-office.org
- www.franceolympique.com
- <http://www.europa.eu.int>

Antenne médicale du CREPS

Michel PIRAME
Médecin du CROS de Picardie

Bertrand CARON
Médecin du CREPS de Picardie

Présentation du CREPS : Centre d'éducation Populaire et du Sport

Le CREPS est un établissement public ayant pour missions :

- ↳ Formation professionnelle métiers de la forme et du sport
- ↳ Lieu d'accueil et d'hébergement d'organismes publiques et associatifs
- ↳ Outil au service du haut niveau :
 - Hébergement des sportifs en filière d'accès au haut niveau
 - Suivi médical des internes
- ↳ Service médical au service du haut niveau

Le CREPS a deux ans d'existence.

Une convention a été passée entre le CREPS et le CROS pour la gestion administrative du secteur médical.

C'est une originalité picarde pour :

- ↳ Une question de proximité de locaux
- ↳ Une logistique administrative
- ↳ Une valorisation par la connaissance du terrain et le réseau du CROS

Fonctions médicales du CREPS :

Actuellement :

- ↳ Accompagner les athlètes dans leur vie quotidienne (prévention des blessures, dépistages, ...), service de proximité en direction des sportifs internes des structures de haut niveau hébergées au CREPS.
- ↳ Accompagner à la demande des athlètes des pôles basés au CREPS mais logés hors structures.
- ↳ A la demande des cadres techniques : communication antidopage, informations, surveillance, colloques médicaux, ...
- ↳ Organisation du Suivi longitudinal obligatoire avec la volonté de faire venir les médecins de ligues ou de fédérations au sein de l'antenne médicale, comme cela se fait avec le hockey sur glace.

A l'avenir :

- ↳ Agrandissement du CREPS, avec l'extension du troisième étage.
- ↳ Ouverture des prestations en direction des ligues hors CREPS sous couvert de convention.

Contact CREPS :

Patrice ROGNON

Responsable du haut niveau

CREPS de Picardie

30 square Friant les 4 chênes

80048 AMIENS CEDEX 1

Tél. : 03 22 33 27 33

Point Convention Collective nationale du Sport

André de SAINT-MARTIN
Vice-Président du CROS

Rappel des responsables de formation dans les CDOS :

- ↪ CDOS 02 : Jean-Pierre DUCLOUX
- ↪ CDOS 60 : Jean-Claude COUDERT
- ↪ CDOS 80 : Claude HATTE

La convention collective nationale du sport a été signée par les différents partenaires sociaux en juillet 2005 et a été présentée à la sous-commission des négociations en juillet 2006. Le décret notifiant l'extension de la CCNS devrait paraître très prochainement rendant applicable au monde sportif cette convention.

Le CROS de Picardie ne peut que inciter les ligues, comités départementaux et les clubs employeurs à adhérer au CoSMos, le Conseil Social du Mouvement Sportif.

<http://www.cosmos.asso.fr>



conseil social
du mouvement sportif

BULLETIN INDIVIDUEL 2006-2007

Adhésion*

Nom de l'Organisme :

.....

Adhérent FFCO.....

Si l'adhérent est un club, indiquez s'il s'agit :

- d'un club unisport
- d'un club omnisport
- d'une section de club constituée en association distincte

- Forme Juridique :**
- association loi 1901
 - autre, à préciser (**dans ce cas, merci de bien vouloir nous adresser vos statuts**)
 - structure relevant du sport professionnel

Des quatre secteurs suivants lequel relève de votre activité principale ?

- organisation, gestion et encadrement d'activités sportives ;
- gestion d'installations et d'équipements sportifs ;
- enseignement, formation aux activités sportives et formation professionnelle aux métiers du sport ;
- promotion et organisation de manifestations sportives.

Président :

.....

Nom, prénom et fonction de l'interlocuteur désigné au sein de votre organisme :

.....

** Ce bulletin est valable de juin 2006 à la prochaine assemblée générale du CoSMoS en mai 2007.*

Adresse (celle du destinataire de tous les courriers du CoSMoS) :

.....

☎ : Fax :

Adresse mail :

N°SIRET :

A quelle(s) fédération(s) êtes-vous affilié ? :

.....

Nombre de licenciés de l'organisme :

Nombre de salariés au moment de la période de plus forte activité (= nb de bulletins de salaires) :

Nombre de salariés "équivalent temps plein"¹

.....

Masse salariale brute annuelle :

Je, soussigné.....

Président de.....

- demande l'adhésion de mon organisme comme membre actif du CoSMoS
- déclare avoir pris connaissance des **statuts du CoSMoS** et en accepter les termes
- joins en règlement de ma cotisation un chèque libellé à l'ordre du CoSMoS de €

Montant de la cotisation fixée par l'assemblée générale du 26 mai 2005 en fonction du nombre de salariés « équivalent temps plein » :

- | | |
|--------------------------|-----------|
| - 10 salariés et moins : | 15 Euros |
| - entre 11 et 50 : | 45 Euros |
| - entre 51 et 100 : | 75 Euros |
| - entre 101 et 500 : | 200 Euros |
| - plus de 500 : | 400 Euros |

Date et signature :

Document à renvoyer par courrier au

CoSMoS
Maison du Sport français
1, avenue Pierre de Coubertin
75640 Paris cedex 13

¹ La règle de calcul du nombre de salariés doit se faire comme suit : Un organisme qui emploie 3 salariés à temps plein, 1 salarié à mi-temps et 1 salarié à quart-temps emploie en réalité $3 + 0,50 + 0,25 = 3,75$ salariés "équivalent temps plein"
N.B. : Les informations demandées ont pour seul but d'établir des statistiques d'ensemble.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à :

Jean-Pierre MORLET Vice-Président du CROS

Impulsion, Picardie pour le sport

La manifestation organisée par le Conseil régional et le CROS, avec le soutien de la DRDJS, se déroulera le vendredi 3 novembre 2006 à Gauchy.

Le thème cette année porte sur les jeunes dirigeants.

Une relance auprès des ligues et comités régionaux est effectuée courant septembre afin que chaque discipline puisse proposer trois jeunes dirigeants pour participer à cette soirée.

Jeux de Picardie : Aisne - Oise – Somme

Le projet d'organiser à nouveaux les Jeux de Picardie : Aisne - Oise - Somme se précise.

La répartition géographique pourrait être :

- ↳ Sports collectifs dans le Laonnois
- ↳ Sports de nature sur la zone de Beauvais
- ↳ Sports de raquette dans le Santerre

Une première réunion de coordination sera mise en place début 2007.

Echanges Franco-Allemand (Picardie / Thüringe)

Eric MOREL **Président du CROS**

La région Picardie est jumelée avec le Land de Thüringe, dont la capitale est Erfurt.

Les échanges franco-allemands organisés dans le cadre de l'OFAJ, Office Franco-Allemand de la Jeunesse concernent les jeunes.

L'opération doit comporter 5 jours sur place, plus une journée pour le voyage aller et une pour le retour.

Un programme culturel est à prévoir en complément de l'échange sportif.

Le principe est d'organiser le déplacement en Allemagne et de prévoir de recevoir les allemands.

L'OFAJ peut subventionner ce type d'opération à hauteur de 15€ par personne et par jour pour l'hébergement à raison de 1 cadre pour 10 stagiaires et 69€ par personne étrangère pour le déplacement.

Celui qui accueille, organise et règle les factures, il perçoit la subvention et rembourse ensuite la délégation étrangère pour le déplacement.

En Picardie, des subventions complémentaires sont possibles par le Conseil régional et la DRDJS.

Une délégation du CROS se rendra fin septembre à Erfurt. Il est important d'avoir avant se déplacement le retour des ligues qui souhaitent mettre en place ce type d'échanges.

Le tir à l'arc et le football américain (avec le flag) se disent intéressés.

Localisation de la Thuringe :



Foire Exposition de Picardie 2007

Eric MOREL **Président du CROS de Picardie**

Le CROS de Picardie a installé un stand sur la Foire exposition de Picardie du 3 au 11 juin 2006. L'organisateur de la manifestation, SAGACOM, a réservé un très bon emplacement au mouvement sportif, à un prix raisonnable. Ce stand a pu être mis à disposition des ligues qui le souhaitent pour faire la promotion de leur discipline.

Pour 2007, cette opération mérite d'être développée et améliorée. Le CROS compte ainsi sur les ligues et comités régionaux pour étoffer la présentation.

André de Saint-Martin rappelle les dates des prochaines réunions :

- ↳ Le séminaire de printemps : date à définir
- ↳ Le séminaire d'automne : samedi 15 septembre 2007

Le Président du CROS remercie André de Saint-Martin pour l'organisation de ce 3^{ème} séminaire des Présidents de ligues.

Clôture de la journée.

ANNEXE : Liste des participants

Prénom	NOM	Ligue / Organisme	Qualité
Jean-Marie	ARDUINO	Pétanque	Membre du bureau
Gilles	BASQUIN	Handball	Président
Jean-Michel	BAUDELET	CROS / Basket-bal	Membre
Paul	BENARD	CROS / Athlétisme	commission formation
Claire	BIZET	CPCA	Chargée de mission
Jean-Jacques	BLONDELLE	Basket-ball	Président
Bertrand	CARON	Médecin	CREPS
Pascal	CHARBONNET	CROS	Directeur
Jean-Claude	COUDERT	CDOS 60 / CROS	commission formation
Robert	d'ARTOIS	Directeur régional	DRDJS
Régis	FAGART	Tir à l'arc	Secrétaire Général
Jean-Claude	FLANDRE	Canoë-kayak	
Jean-Pierre	FONTAINE	UFOLEP	Vice-Président
Mathieu	FONTENEAU	Bureau de liaison	CNOSF
Bernard	GOMEZ	Tir	RFL
Claude	HATTE	Responsable formation	CDOS 80
David	HOLMES	Sourds NPCP	Secrétaire Général
Jean-Yves	JEROME	Haltérophilie	Vice-Président
Boris	LANDON	Echecs	Président
Yvon	LEROY	Football américain	Président
Jean-Marie	MARS	DRDJS	Directeur régional adjoint
Eric	MOREL	CROS	Président
Jean-Pierre	MORLET	CROS / UNSS	Vice-Président
Lysian	MOUQUET	Football	Président
Daniel	PIPART	CROS / Randonnée	Vice-Président
Michel	PIRAME	Médecin	CROS
Samuel	PREVOT	Ballon au poing	Secrétaire Général
Gérard	REBEYROTTE	Tir à l'arc	Président
Roger	ROUTIER	Judo	Président
André	SAINT MARTIN de	CROS	Vice-Président
Christian	TASSART	URSSAF	Inspecteur
Pierre	VAQUEZ	Football	Chargé de mission
Sophie	VELY	Sport Adapté / CDOS 02	Présidente
Jacques	VIENNE	Tir	Trésorier
Henri	WACHTER	Natation	Président
André	WIDEHEM	Voile	Président
Guy	WUILLOT	Triathlon	Président
Simone	WUILLOT	Triathlon	Présidente Com ^o d'arbitrage